N° 197 — 179me année — Un numéro: 5 centimes (Etranger 10 ct.) — Vendredi 24 Août 1917

SOCIÉTÉ J. JURDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	10.20	5.10	2.55
» par la poste	11.20	5.60	2.80
Hors de ville, franco	11.20	5.60	2.80
Etranger (Union postale)	27.20	13.60	6.80

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Abonnement payé par chèque postal, sans frais.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1
Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Téléphone 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES, corps 7
Du Canton, la ligne 0.10;
Prix minimum d'une annonce 0.50.
Avis mortuaires 0.20 la ligne; tardifs 0.40.
Suisse et étranger, la ligne 0.20; 1re insert. min. 1 fr. Avis mortuaires 0.30 la ligne.
Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues au bureau du journal et par l'entremise des agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel

Vente de bois de service

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture met en vente, par voie de **soumission**, les bois de service suivants situés dans les forêts cantonales du 1er arrondissement:

Forêt de l'Eter:	435 billes sapin,	cubant	265,0 m³.
	56 » hêtre,	»	17,10 »
	179 » autres feuillus	»	39,85 »
	6 ½ tas de charronnage.		
Bois de l'Abbé:	208 billes sapin.	cubant	110,84 m³.
	45 » chêne,	»	12,71 »
	70 » hêtre,	»	20,24 »
	2 tas piquets de chêne.		
	9 » de charronnage.		
	2 ½ tas de perches et lattes.		
Forêt de Pourtalès:	354 billes sapin,	cubant	182,70 m³.
	26 » hêtre,	»	5,91 »
	41 » autres feuillus	»	10,53 »
	2 tas de perches.		

Les soumissions devront parvenir au secrétariat du département des Finances jusqu'au **lundi 27 août, à midi.**
La liste des bois est à disposition des amateurs au bureau de l'inspecteur général des forêts.
Pour visiter les bois, s'adresser aux gardes forestiers.
Neuchâtel, le 15 août 1917.

Pour l'Inspecteur des forêts du 1er arrondissement,
P 2315 N **Jean ROULET**, adj.

IMMEUBLES

Vente d'une petite propriété à Cormondrèche

Le **lundi 27 août 1917**, à 4 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de commune de Cormondrèche, il sera exposé **en vente par voie d'enchères** une petite propriété située à Cormondrèche, comprenant: **maison d'habitation**, en parfait état d'entretien, de 4 chambres, cuisine, grande remise, galetas, cave et joli jardin potager et d'agrément avec arbres fruitiers en plein rapport. **Belle situation; occasion exceptionnelle.** S'adresser, pour visiter, à **M. Edouard Cornu-Grisel**, à Cormondrèche, et, pour les conditions, au **notaire H. Vivien**, à Saint-Aubin.

A VENDRE

H. BAILLOD
NEUCHATEL

Liens de gerbes

Parapluies
Ombrelles
Cannes
Recouvrages - Réparations

Lanfranchi & Cie
5, rue du Seyon
NEUCHATEL

Aux Ménagères

Samedi matin, il sera vendu sur le marché, au banc de la boucherie Parel, de la

Viande fraîche

gros bétail
à fr. 1.20 et 1.50 le ½ kg.
Se recommande.

FROMAGES

Fromages du Jura
Parmesan - Tommes
Lait condensé et stérilisé
Farine lactée
Lait caillé Yoghourt
Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
6-8, Rue des Epancheurs, 6-8
Téléphone 71

20 centimes le numéro
Réclamez le 1er septembre dans les kiosques et librairies
L'AUBE
revue bi-mensuelle

Son programme:
Réconciliation des peuples dans la démocratie et le droit international par la JUSTICE, par la BONTÉ par l'ART

Publiera œuvres originales et fortes de jeunes poètes et écrivains.
Dans chaque numéro:
Chronique politique, mouvement international, poésies, échos, etc.
Envoyez 50 cts. pour recevoir les 2 premiers numéros, en écrivant à P 13231 L
L'Aube Lausanne Louve 10

A remettre

ou à vendre, en bloc,
PENSION
en plein rapport, 6 pièces, le tout très bien meublé. Adresser offres écrites sous B C 181 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE
2 lits de fer (cage) avec matelas crin végétal, propres, au prix de 30 fr. pièce; 3 jeux grands et petits rideaux étamine et crochet, 20 fr. le jeu; 6 nappes en fil, beau damassé; 1 seille en cuivre. — Demander l'adresse du No 172 au bureau de la Feuille d'Avis.

Horloges antiques

Plusieurs horloges et pendules antiques, avec jolis cabinets, répétant les heures, et réveil, réparées très soigneusement, sont à vendre avec garantie.
Visibles le samedi, lundi et mardi.
Henri Grobéty, Horloger-rhabilleur, Boveresse (Val-de-Travers).

PARAPLUIES pour DAMES et MESSIEURS

à des prix avantageux

◆ Chaque parapluie est garanti ◆

Parapluies	en satin, pour messieurs et dames, prix réclame	**4.50**
Parapluies	en satin, qualité supérieure, pour dames et messieurs, la pièce	**5.90**
Parapluies	GLORIA, avec et sans fourre et lisière, la pièce	**6.90**
Parapluies	mi-soie, avec fourre, pour messieurs et dames, la pièce	**8.90**
Parapluies	en silésienne, avec fourre et manche chic, la pièce	**9.50**
Parapluies	en soie royale, avec manche courbé et droit, la pièce	**12.50**
Parapluies	en pure soie, très bonne qualité, avec manche élégant, la pièce	**14.50**

Grand choix en parapluies p. enfants

GRANDS MAGASINS **GROSCH & GREIFF S. A.**
NEUCHATEL

Un médecin et dentiste

Priv. Doc. de l'Université, nous écrit: «J'atteste avec plaisir que votre poudre noire est un des meilleurs dentifrices... Il possède toutes les bonnes qualités, et son usage est des plus économiques». (Se fabrique chez le Dr G. Preiswerck, Yverdon.)

Sœurs Herzog

Angle Seyon - Hôpital
NEUCHATEL

Soieries

en tous genres
SATINETTES
Soies à coudre et Cordonnets

A VENDRE
Meubles d'occasion
en tous genres:
Lits complets, tables, régulateur, lavabos, chaises, rideaux, tapis et descentes de lit, couvertures, glaces. — Au Magasin rue J.-J. Lallemand, No 1.

Bétail

Toujours vaches et génisses prêtes à vêler ou fraîches à vendre chez Emile Schweizer père, à Montmollin.

Goître

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes, disparaissent par notre cure antigoitreuse, qui se compose de **Baume antigoitreux** pour frictions et de **Pilules antigoitreuses.** Cure d'essai franco 2 fr. 90, cure complète franco 6 fr. 40. Envoi par retour du courrier contre remboursement. Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc 9, **Genève.** (10534 S.)

J. PERRIRAZ

Téléphone 99 — Faubourg de l'Hôpital 11

Lits en fer pr enfants et grandes personnes

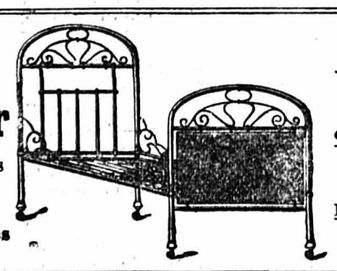

depuis les plus ordinaires aux plus riches

Toujours environ 25 modèles différents exposés en magasin

ASPASIA
PRODUIT SUISSE

Le **savon Vaseline Cold Crème «ASPASIA»** est le seul que les peaux délicates supportent. Très recommandé aux familles pour la toilette de leurs enfants.

ASPASIA S. A., savonnerie et parfumerie, Winterthour.

Magasin Ernest MORTHIER
Grand choix de
Biscuits
Rôties hollandaises au malt pur
recommandées par les médecins
Véritables BISCOTINS aux amandes
Dessert excellent et économique

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS
antinévralgiques
MATHEY
Soulagement immédiat et prompte guérison, la boîte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
Dépôts à Neuchâtel:
Bauler, Bourgeois, Donner, Jordan, Tripet et Wildhaber

A vendre 2000 bouteilles
rouge et blanc 1915
1re qualité. Demander l'adresse du No 183 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre
petits potagers
très économiques. — S'adresser Evole 6, à l'atelier. c. o.

Assèchement des constructions

Brevet no 44941

Un grand nombre d'habitations sont humides. Beaucoup même seraient considérées comme inhabitables si leurs habitants connaissaient les dangers de toutes sortes auxquels les expose l'atmosphère détestable dans laquelle ils vivent. La lutte contre ce fléau a une importance économique et sociale. Dangereuse pour la santé de l'homme, l'humidité est également nuisible aux matériaux de la construction. — «Les maladies infectieuses: la **diphtérie**, la **tuberculose** sont signalées dans les maisons humides par le Dr prof. **Poincarré**: 1882». — «L'humidité n'entre jamais seule dans une maison, toujours la maladie et souvent la tuberculose l'accompagnent. **Dr Brouardel**». — «L'homme n'est sain que dans la maison saine. **Dr Edouard Mazères**».

S'adresser pour renseignements et envoi de catalogue **gratuit** à M. **Arthur Bura**, entrepreneur, **Neuchâtel.**

VIENT DE PARAITRE
Ed. Stilgebauer
Das Schiff des Todes
Roman aus dem Weltkrieg
LE LIVRE QUE CHACUN VEUT AVOIR LU!
Un roman allemand contre le militarisme allemand!

«Das Buch des Tages! Nach dem Erscheinen von INFERNO wird wohl jeder Roman aus dem Weltkrieg von **Edward Stilgebauer** das Buch des Tages sein, das Buch, von dem man spricht und das ein jeder gelesen haben will.
Der Telegraph in Amsterdam
vom 22. Mai 1917.»

En vente partout - Prix broché fr. 5.—, relié 6.50
O. F. 8505 S. **W. Trœsch**, éditeur, **Olten.**

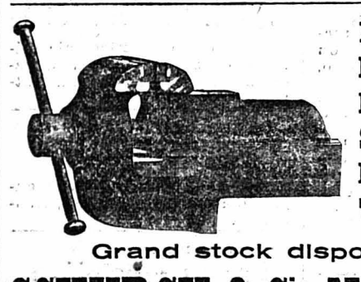

Etaux
Limes
Mèches américaines
Scies à métaux
Papiers d'émeri
Toiles d'émeri
Grand stock disponible chez
SCHURCH & Cie, NEUCHATEL

Pour l'achat d'une
Bicyclette
comme pour une réparation
Accordez votre confiance à un spécialiste
C'est votre avantage!

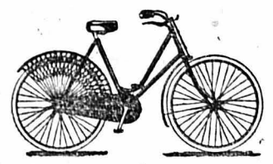

A. GRANDJEAN
NEUCHATEL
MAGASIN ET ATELIER DES CYCLES CONDOR

Société coopérative de Consommation
Eau d'Henniez
30 cent. la bouteille
verre à rendre
Convient spécialement aux personnes souffrant de nervosité, débiles ou anémiques.

A la Ménagère

Place Purry 2
Bocaux
Marmites
à stériliser

Ateliers de construction **Oerlikon**
LAUSANNE
FORCE LUMIÈRE
Téléphone 1771
Gare du Flon

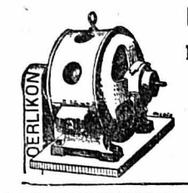

Demandes à acheter

On demande à acheter une
machine à écrire
usagée, mais en bon état. Préférence serait donnée à une **Smith Premier No 10, écriture visible.** Offres à MM. Kung frères, faubourg de l'Hôpital 28, Neuchâtel.

On demande à reprendre la suite d'un
magasin
de librairie, de tabacs ou d'autres articles. Offres avec prix sous P 2372 N à **Publicitas S. A.**, Neuchâtel.

10,000 médecins recommandent seulement

LA FARINE D'AVOINE CENTAURE

pour la nourriture des nourrissons

C'est le seul complément véritable et naturel au lait de vache

SOURCE DE LA VIGUEUR DE NOS AIEUX

En paquets de 250 et 500 grammes
En vente partout.

Malterie de Lutzelflüh.

O. F. 3801 B.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Pour cas imprévu

A louer, pour tout de suite ou 24 septembre, un beau logement moderne de 4 chambres et dépendances. S'adresser entre midi et 2 h. ou le soir de 6-8 h., Bellevaux 8, 2me.

A LOUER

Petite maison bien exposée, avec terrain cultivable, arbres fruitiers, dépendances appropriées pour élevage de petit bétail et volaille. S'adresser, pour visiter, à M. E. Barbier, serrurier, à Boudry.

Evole

Pour tout de suite ou époque à convenir, à louer appartement de 6 chambres et toutes dépendances. Pour visiter et traiter, s'adresser à MM. Reynier et Raiguel, 12, rue St-Maurice, Neuchâtel.

A louer petit logement, 2 chambres, cuisine, électricité, situé au soleil. S'adresser Bureau de la Tuilerie, Maladière 28. c. o.

Villa meublée à louer

A louer, à Neuchâtel, dès maintenant ou pour époque à convenir, dans agréable situation, jolie villa confortablement meublée. 9 chambres et dépendances, jardin. S'adresser à MM. Alph. et André Wavre, notaires, à Neuchâtel.

A louer, rue de la Serre, pour Noël 1917 ou plus tôt si on le désire, un logement de 5 pièces et dépendances.
S'adresser à M. Jules Morel, Serre 3. c.o.

Séjour d'automne

On offre à louer, à proximité d'une gare, un appartement meublé de 5 pièces. Prix 100 fr. par mois. Demander l'adresse du No 170 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour le 24 septembre, rue Pourtalès, logement de quatre chambres et dépendances, buanderie, gaz et électricité. Etude Bonjour et Piaget.

Tertre 8 : Logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. Electricité.
A la même adresse, un atelier. S'adresser faubourg du Château 9. c. o.

Appartement meublé

A louer, de 3 chambres et une cuisine. Gaz, électricité. Belle vue, grand jardin. S'adresser à Gibraltar 4, Le Nid. c. o.

CHAMBRES

Chambre et pension
près de l'Université. Faubourg de l'Hôpital 66, 2me, à droite.

Chambre meublée indépendante à louer pour le 1er septembre. — Chauffage central, électricité. Faubourg de l'Hôpital 28, 3me.

2 chambres, 15 et 25 fr. Faubourg du Lac, 21, au 1er.

Belle chambre meublée, électricité. Ier-Mars 24, 3me, droite.

Chambre indépendante ; prix modique. Rue Fleury 8, 2me étage.

Chambre meublée, électricité. Seyon 36, 2me étage, à droite.

Chambre meublée, au soleil, chauffage central, électricité. Côte 28, sous-sol. c. o.

Demandes à louer

Pour 1919

On cherche un grand local avec si possible deux vitrines, à l'usage de magasin, situé au centre de la ville.
Offres écrites sous chiffres S. J. 995 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour monsieur

chambre meublée

confortable, indépendante et bien située. Prière faire offres écrites R 178 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

chambre ou local

non meublé pour entreposer des meubles, rez-de-chaussée ou 1er étage. Faire offres écrites avec prix sous S B 187 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, pour le 1er octobre, à Corcelles ou environs, un

LOGEMENT
de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser chez Mme Zurcher, Cité Martini, 29, Marin.

Petit ménage cherche à louer, au plus vite, à
Peseux ou environs
appartement de 3 chambres et dépendances. Faire offres écrites sous chiffres P. 159 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer immédiatement,

à Peseux

un petit appartement confortable exposé au soleil, 3 pièces et dépendances. Ecrire à P. 177, au bureau de la Feuille d'Avis.

Trois dames

cherchent tout de suite un logement de 5 pièces dans maison d'ordre, situation ensoleillée. — Ecrire à J. H. 167, au bureau de la Feuille d'Avis.

Dame honorable

cherche chambre confortable, au soleil ; petite part cuisine, époque à convenir. Ecrire sous A. B. 179, au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Femme de chambre

expérimentée cherche place pour le 1er septembre. S'adresser à Rosa Schmied, Villa Magda, Hilterfingen près Thoune.

PLACES

Pressant

Cuisinière pour Pontarlier. Place sérieuse. Bons gages. — Ecrire : Mme Guinard, Poste restante, Neuchâtel.

On demande, pour le Val-de-Travers, une

bonne ménagère

sachant cuire et entretenir ménage de 3 personnes. S'adresser à Mlle E. M. Jeannin, Buttes.

On demande

fille de cuisine

Entrée tout de suite ; bons gages. Restaurant des Alpes, Neuchâtel.

On demande une

bonne cuisinière

sachant faire tous les travaux d'un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Bons gages. S'adresser Pâtisserie Aegerter, Hôpital 2.

Dans un ménage soigné, on demande une

JEUNE FILLE

honnête, propre et active. S'adresser chez Mme Albert Gindrat, rue du Parc 132, 1er, La Chaux-de-Fonds.

On demande pour aider aux travaux d'un ménage soigné des environs de Neuchâtel, une jeune fille comme

volontaire

Adresser offres écrites sous chiffres V 184 au bureau de la Feuille d'Avis.

EMPLOIS DIVERS

Bûcheron

expérimenté se chargerait d'entreprendre à forfait des coupes de bois. Faire offres sous Forêt 1917, Poste restante, Neuchâtel.

Aide-jardinier

19 ans, cherche place dans une villa particulière. Offres sous chiffre Pc 7345 M à Publicitas S. A., Montreux.

Garçon
âgé de 17 ans cherche place dans maison bourgeoise ou commerce où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Ecrire sous R S 186 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour tout de suite un bon

domestique de campagne

pouvant travailler seul et sachant traire, chez Pl Schreyer, agriculteur à Bôle (Ct. Neuchâtel).

On demande un bon

vigneron

pour cultiver 20 ouvriers de vignes situées sur le territoire de Cortaillod. — Favorables conditions. S'adresser à F. Schwaar-Vouga, Inst., Estavayer-le-Lac.

Jeune homme

de vingt ans, étudiant en agriculture,
cherche place
pour faire sa pratique. Offres sous chiffre Zag. S. 330 à Rudolf Mosse, Schaffhouse.

Homme sérieux

et débrouillard, au courant des expéditions et du commerce en général, parlant les deux langues également, marié et âgé de 34 ans, cherche emploi dans commerce ou fabrique. — Références et certificats à disposition. Offres sous Gouvernail, Poste restante, Ecluse.

Bonne sommelière

demande place à Neuchâtel. — Adresser offres écrites sous X 185 au bureau de la Feuille d'Avis.

Fabrique du Vignoble cherche, pour entrée immédiate,

5 bons mécaniciens

Travail assuré et rémunérateur. Adresser offres sous P 2371 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Bureau de la ville cherche tout de suite jeune garçon débrouillard comme

commissionnaire

S'adresser à Publicitas S. A., Seyon 4, Neuchâtel. P7901N

Commis-comptable

Maison de Neuchâtel engagerait tout de suite jeune homme sérieux et capable, sténo-dactylo-comptable, pouvant s'occuper seul de tous les travaux de bureau. — Offres à MM. Kung frères, entrepreneurs, faubourg de l'Hôpital, No 28, Neuchâtel.

On cherche, pour tout de suite, une

bonne sommelière

Demander l'adresse du No 169 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle

sténo - dactylographe, connaissant la comptabilité, est demandée par bureau de la Ville. — Adresser offres écrites avec indication des prétentions et références sous chiffres E D 166 au bureau de la Feuille d'Avis.

Vacher

Jeune homme sobre et travailleur cherche, pour le 1er septembre, place dans grande ferme du canton de Neuchâtel ou Genève. Prière d'indiquer les gages. — S'adresser à Mme Baehler, La Deut-d'Oche, Pully.

Jeune fille de 23 ans demande place pour tout de suite comme

sommelière

aux environs de Neuchâtel. S'adresser sous M. N. 197, poste restante, Neuchâtel.

Vigneron

On demande un vigneron pour la culture de 30 ouvriers de vignes situées à proximité immédiate du village de Corcelles ; travail à la journée chez le patron en toutes saisons. Bon salaire. Ecrire sous M. N. 321 poste restante, Corcelles.

On demande un

bon domestique

connaissant les chevaux. — Entrée tout de suite. S'adresser à Edmond Perdrizat, voiturier, Bevaix.

Apprentissages

Apprentissage de bureau

Jeune homme honnête et capable pourrait entrer à l'Etude et Bureau d'affaires Edmond Bourquin, Terreaux 1.

AVIS DIVERS

Bateau salon „Neuchâtel“

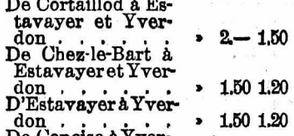

Dimanche 26 août
si le temps est favorable et avec un minimum de 80 personnes

PROMENADE
à
Estavayer
CONCISE
et
YVERDON

ALLER	
Départ de Neuchâtel	1 h. 30
Passage à Serrières	1 h. 40
» Auvernier	1 h. 50
» Cortaillod	2 h. 10
» Chez-le-Bart	2 h. 35
» Estavayer	3 h. —
» Concise	3 h. 35
» Grandson	4 h. —
Arrivée à Yverdon	4 h. 20
RETOUR	
Départ d'Yverdon	5 h. 45
Passage à Grandson	6 h. —
» Concise	6 h. 25
» Estavayer	7 h. —
» Chez-le-Bart	7 h. 25
» Cortaillod	7 h. 50
» Auvernier	8 h. 10
» Serrières	8 h. 20
Arrivée à Neuchâtel	8 h. 35

Prix des places :
Aller et retour

	I cl.	II cl.
De Neuchâtel, Serrières et Auvernier à Estavayer et Yverdon	Fr. 3.—	2.—
De Cortaillod à Estavayer et Yverdon	» 2.—	1.50
De Chez-le-Bart à Estavayer et Yverdon	» 1.50	1.20
D'Estavayer à Yverdon	» 1.50	1.20
De Concise à Yverdon	» 1.—	0.80

Enfants, demi-place.
Ces billets à prix réduits ne sont pas valables au retour par chemin de fer.
Société de Navigation.

Eugène PIAGET

avocat et notaire
de retour
du service militaire

PALACE

INVITATION
La présentation de ce coupon à la caisse donne droit tous les jours, sauf le dimanche soir, aux prix réduits suivants :
Réservées, 0.75 | Deuxièmes, 0.50
Premières, 0.60 | Troisièmes, 0.30

GARAGE GRATUIT
pour bicyclettes et motocyclettes

PROGRAMME du 24 au 30 août 1917
JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE, MATINÉES à 3 h. 1/2

Programme de gala :-: Les grandes exclusivités du Palace

L'ARRIVISTE

Grand drame réalisé d'après le roman universellement connu de Félicien Champsaur

interprété par : **Jean TOULOUT** du Théâtre Antoine, **JOUBE** de l'Odéon, **Jacques HUILHÈNE** de la Comédie Française, **Mlle REVONNE** de la Comédie Française

Jamais film plus empoignant, plus terriblement angoissant, n'a été présenté au public, jamais non plus succès semblable ne récompensa les efforts faits pour surmonter les difficultés innombrables que comporte une œuvre d'une telle puissance et pour satisfaire les plus difficiles.
Claude Bersac, l'arriviste, résume l'aventurier de toujours, de toutes les époques, être cruel et froid, méthodique, sans scrupule, qui n'hésite pas à devenir assassin pour satisfaire son appétit insatiable et son ambition sans borne.
L'interprétation est hors de pair et rend plus pénétrante encore l'indicible émotion qui se dégage des scènes d'un art intensément violent.

La conscience de Peones d'après la nouvelle de Georges Le Faure publiée par *Les Lectures pour tous.*

Les colombiers militaires belges Actualité documentaire.

Société Immobilière du Rocher

MM. les actionnaires de la Société Immobilière du Rocher sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le **jeudi 6 septembre 1917, à 11 heures du matin, au siège social,** soit en l'Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat, rue des Epancheurs 8, avec l'ordre du jour suivant :

Procès verbal.
Rapports du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs.
Votation sur les conclusions de ces rapports.
Nominations statutaires.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport de MM. les vérificateurs de comptes, sont à la disposition des sociétaires au siège social.
Les participants à l'assemblée devront justifier de leur qualité d'actionnaire, à l'ouverture de la séance, en produisant leurs titres d'actions ou un récépissé de ces titres délivré par un établissement financier.

Neuchâtel, le 22 août 1917.

Le Conseil d'administration.

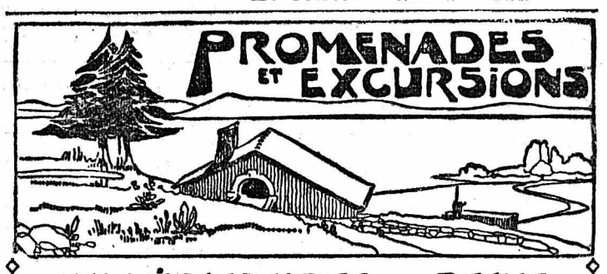

VILLÉGIATURES ✦ BAINS

MONTMOLLIN 800 mètres
Pension l'Eglantine
Encore quelques chambres disponibles dès maintenant.
Prix modérés.

Vitznau Lac des IV Cantons
HOTEL RIGHI
Maison suisse recommandée. Prospectus gratis. Point d'internés. Se recommande, L. Kluser-Lorétan, propr.

— COURSE — de BANLIEUE
Neuchâtel-Cudrefin
Départ de Neuchâtel à 8 h. du soir, retour à 9 h.
Prix unique: 60 cent.

Société d'Horticulture de Neuchâtel et du Vignoble

et sous les auspices du Département cantonal de l'Agriculture

Dimanche 26 août
à 2 h. 1/2 de l'après-midi

5me Conférence Maraîchère
par M. Paul BONNY, jardinier chef
et dans les jardins de l'Hospice cantonal de Perreux-Boudry

Invitation cordiale à tous les amateurs et jardiniers.
Le Comité.

ÉLECTRICITÉ-PESEUX

Ed. Von Arx, électricien, se recommande pour toutes les installations et transformations électriques.
Comme par le passé, travail prompt et soigné et prix modérés. Installations de lignes aériennes.

Moteurs, réchauds, chauffages électriques, fers à repasser
Magnifique choix de lustrerie. Fournitures en tous genres
Téléphone 18.85. Se recommande, **Ed. Von Arx.**

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

BATEAUX A VAPEUR

Dimanche 26 août 1917
si le temps est favorable et avec un minimum de 80 personnes

PROMENADE
à
l'Ile de St-Pierre
et à Bienne

ALLER	
Départ de Neuchâtel	1 h. 45
Passage à St-Blaise	2 h. —
» Landeron	2 h. 45
» Neuveville	3 h. —
» l'Ile	3 h. 15
» Gléresse	3 h. 25
Arrivée à Bienne	4 h. 05
RETOUR	
Départ de Bienne	5 h. 20
Passage à Gléresse	5 h. 50
» l'Ile	6 h. —
» Neuveville	6 h. 15
» Landeron	6 h. 30
» St-Blaise	7 h. 15
Arrivée à Neuchâtel	7 h. 45

Prix des places :
Aller et retour

	I cl.	II cl.
De Neuchâtel à Bienne	Fr. 3.—	2.—
De Neuchâtel à l'Ile	2.—	1.50
De Neuchâtel au Landeron et Neuveville	1.50	1.—
De Saint-Blaise à Bienne	2.—	1.50
De Saint-Blaise à l'Ile	1.50	1.20
Du Landeron à Bienne	1.50	1.20
Du Landeron à l'Ile	1.20	0.80

Enfants demi-place.
Ces billets à prix réduits ne sont pas valables au retour par chemin de fer.
Le débarquement et l'embarquement à l'Ile de St-Pierre se feront au débarcadère côté nord.
Société de Navigation.

PENSION
pour garçons désirant apprendre l'allemand. Ecole secondaire. Leçons (outre allemand) d'italien et d'anglais. Piano à disposition. Nombre des pensionnaires 3 à 4. R. Brunner, maître secondaire, Aarbourg.

Arnold Grandjean

des cycles Condor
NEUCHATEL
de retour
du service militaire
se recommande à son honorable clientèle

On cherche
ateliers de mécanique
disposés à entreprendre usinage de pièces de rechange automobile (principalement tournage et fraisage). — Offres sous P 2376 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

AVIS MÉDICAUX

Docteur Vuarraz

Maladies des oreilles du nez, de la gorge et du larynx
a repris ses consultations
Reçoit à sa clinique, faubourg de l'Hôpital 6, tous les jours de 10-12 et de 2-6 heures mercredi après midi excepté.

Dr Schærer

de retour

APOLLO

Un programme de Gala
SPORTS D'HIVER
Grand concours de bobs
à ENGELBERG

BON. — COUPER
ce bon et le remettre à la caisse de l'**Apollo** pour ne payer que les prix suivants :
Réserv. fr. 1.— IImes fr. 0.50
Ires » 0.60 IIImes » 0.30
Le Dimanche soir excepté

La Panthère
Tragique drame d'aventures —: en 5 actes :—
Scène à grand spectacle des plus varié. — La terreur des bandits. — L'enlèvement d'une jeune fille. — La captivité. — L'amour qui tue. — Les tziganes au cirque, etc.

La religion du Serment
en 3 actes
Grand naufrage en mer. — Sacrifice d'un jeune homme. — Combats sanglants.

SANG ROMAN ou l'héroïsme d'un jeune enfant

Attention ! **Dès vendredi : Les Reptiles** Grande scène parmi les fauves **en 5 actes**

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

La dernière des Villemarais

PAR 21

H.-A. DOURLIAC

Ils ont placé à chaque étage un clairon dont la fanfare retentit pendant tout le combat ; leurs plus habiles tireurs sont placés à chaque fenêtre et déchargent espingoles, fusils, qu'on leur passe tout armés pour ne pas laisser ralentir le feu.

— Rendez-vous, brigands ! crient les soldats.

— Vive Henri V ! répondent les assiégés.

Ils mourront tous, mais ils vendront chèrement leur vie ; l'enthousiasme des martyrs transporte cette poignée de héros.

Monti plaisante, interpelle ses compagnons, raille les assiégeants. Aubin, plus calme, a un étrange sourire aux lèvres. Cette fois, il est sûr d'y rester, et ce seront de belles funérailles pour le petit-fils d'un Chévetel !

Les Bleus se sont développés autour des murs, ils occupent la chapelle, les granges, les dépendances, et criblent les assiégés d'un feu meurtrier ; mais dès qu'ils se hasardent à découvert, ils sont forcés de reculer sous une pluie de balles.

Alors ils s'avisent d'un stratagème, gagnent un pan abrité, entassent des matériaux enflammés devant la porte, en jettent dans les caves, sur la toiture...

Le clairon sonne toujours.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Bientôt l'incendie éclate sur la tête, sous les pieds des assiégés qui doivent tous se replier au premier étage ; une fumée épaisse tourbillonne dans les chambres, la chaleur est intolérable...

Le clairon sonne toujours. Le tambour lui répond dans le lointain. Est-ce un secours qui arrive ?...

Oui, mais pour les assiégeants ; ce sont des troupes fraîches et la fusillade redouble de rage. L'incendie aussi. C'est une fournaise qui enveloppe les assiégés bondissant comme des démons au milieu des flammes.

— Rendez-vous !

— Vive Henri V !

Et, goguenard, Monti entonne :

Vive Henri IV !
Vive ce roi vaillant !...

Les boiseries des fenêtres éclatent, les langues rouges percent les parquets, de sourds craquements annoncent la chute prochaine du toit. La résistance n'est plus possible. Se rendra-t-on ? Non !

On décide une trouée ; les plus valides se rassemblent, mais auparavant une voix grave s'élève :

« Après avoir combattu en braves, mourons en chrétiens. A genoux ! »

Tous obéissent et, sous une grêle meurtrière, récitent le « Miserere ». C'est fini. On se relève, sauf quelques-uns, parmi lesquels Aubin. Il a une balle dans la cuisse.

« Passez-moi un clairon, dit-il stoïque, je protégerai la retraite. »

Dressé sur un coude, il sonne de toutes ses forces pendant que la petite troupe se rue au milieu des soldats surpris de cette attaque imprévue.

Monti et ses compagnons foncent au milieu des rangs pressés, on s'égorge corps à corps.

Le clairon sonne toujours comme si le château tenait encore.

Cinq victimes succombent dans le parcours; les autres, décimés, traversent la prairie au pas de course, franchissant un torrent, de l'eau jusqu'à la ceinture, à la fois brûlants et glacés ; ils atteignent enfin une ferme où on les recueille épuisés, tandis qu'à la Pénissière la toiture s'effondre, ensevelissant morts et blessés.

Cette fois, le clairon se tait...

XX

« Elle le savait ! »

Midi sonna. Aubin ouvrit les yeux. Un pâle soleil d'hiver faisait étinceler le vieux clocher recouvert d'une chape de neige, un rayon frileux se glissait dans la chambre, effleurait le front hautain du marquis de La Roverie et venait se jouer dans les fins cheveux d'argent de Mlle Sainte, assoupie dans un fauteuil.

Le malade la contemplait tout attendri. Depuis combien de temps le veillait-elle ainsi ?

Il essayait de rappeler ses souvenirs confus, mais son esprit, encore indécis et flottant le ramenait en arrière, bien loin de l'heure présente ; il oubliait les années écoulées, le collège, Rennes, Annette, Madame, la Vendée, la Pénissière ; il se croyait encore petit garçon, une âme puérile se réveillait en lui, insoucieuse de l'horrible cauchemar contre lequel il se débattait vainement depuis des mois.

Maintenant, il se sentait bien, très bien, les membres légers, le cerveau libre, le cœur à l'aise, une douce quiétude au fond des yeux fixés sur sa mère adoptive avec une tendre malice.

— Jésus ! s'écria-t-elle soudain ; tu me reconnais, mon petit !

— Je vous guette depuis un quart d'heure.

— Pourquoi ne pas m'appeler ?

— J'étais trop content de vous voir reposer un peu.

— Comment te trouves-tu ?

— Frais et dispos, ma chère mère.

— Enfin ! tu m'es donc rendu. Oh ! mon petit, mon petit !

Elle saisit la tête adorée entre ses mains tremblantes et le considéra longuement à travers ses larmes... Etait-ce enfin la guérison, le terme de ses angoisses, du délire, de la fièvre, des visions terrifiantes qui le rejetaient pantelant sur son oreiller.

— Oui, mère chérie, je suis guéri, bien guéri, et si heureux près de vous, que je ne regretterais même pas le paradis... et pourtant, on doit y aller tout droit quand on meurt au lendemain de sa première communion.

— Le lendemain ?

— Il me semble que c'était hier... J'ai été malade longtemps ?

— Très longtemps.

— Et vous ne m'avez pas quitté, chère mère !

Il lui baisa le bout des doigts avec la ferveur câline de sa petite enfance.

— Que va dire notre docteur en me revoyant si vaillant ?...

Il y a une lacune dans sa mémoire. Est-ce un bien ?... est-ce un mal ?...

Prudemment. Mlle Sainte n'essaye pas de le détromper, il est encore si faible ! et elle est si heureuse de voir refleurir le sourire sur ces lèvres décolorées, qui, la veille encore, ne proféraient que des paroles de désespoir. Comment a-t-elle pu l'arracher à la mort ?

A cœur de mère rien d'impossible.

A travers le pays en feu, les soldats en armes, les insurgés en fuite, elle a réussi à retrouver la trace de son enfant, elle est arrivée à la Pénissière quand l'incendie était à peine éteint ; elle a assisté au transport des malheureux ensevelis sous les décombres. Quelques-uns respiraient encore ; Aubin était parmi ceux-là, mais dans un tel état que l'officier bleu, ému de pitié, avait fermé les yeux et laissé passer ce demi-cadavre.

Elle l'avait ramené à Vitré, à travers quels dangers, quels obstacles ! Il n'avait plus que le souffle, et quand on l'avait déposé sur son lit, plus blanc que ses bandelettes, la vieille Guyonne s'était mise à réciter le « De profundis ».

Mais Mlle Sainte n'avait pas perdu courage ; elle l'avait déjà sauvé, elle le sauverait encore !

Pendant des jours, des semaines, des mois, elle était demeurée à son chevet, garde vigilante, tenant en échec la terrible visiteuse et, une seconde fois, elle avait réussi à l'écarter.

Au physique, la guérison n'était plus qu'une affaire de temps, mais au moral ?...

Les divagations du délire et de la fièvre ne lui avaient rien laissé ignorer du drame intérieur affolant cette conscience. Comment lui rendre le calme, l'apaisement, l'oubli ? Comment panser cette blessure d'une main assez légère ? Comment éviter la moindre fausse note ?

(A suivre.)

LA GUERRE

Des Allemands vers Mitau

PETROGRAD, 23. — (Havas). — Des télégrammes du front de Riga signalent l'apparition de troupes allemandes dans la direction de Mitau.

Les crimes allemands

PARIS, 22. — L'envoyé spécial de l'agence Havas devant Verdun télégraphie :

Un crime nouveau est à inscrire à l'actif de la « Kultur » allemande. Hier, furieux sans doute de leurs échecs en face de Verdun, ils bombardèrent sciemment, à plusieurs reprises, trois de nos formations sanitaires. Vers 22 h., plusieurs avions allemands survolaient à moins de 200 m. la région en arrière de Verdun, où se trouvaient l'hôpital d'évacuation No 6 et un autre hôpital, situés de chaque côté de la route et relié par une passerelle de bois. Quatre bombes incendiaires ont été lancées sur ces baraquements, qui furent aussitôt la proie des flammes, tandis que le personnel sanitaire, avec un courage et un dévouement admirables, cherchait à sauver les blessés, qui ne furent pas atteints par les projectiles ou les flammes.

Mais les avions revinrent une seconde fois et, à une altitude moins élevée encore, ils tirèrent avec leurs mitrailleuses sur les sauveteurs. L'hôpital No 6 est également atteint par les bombes. Pour éviter la contagion du feu, les infirmiers se hâtent de couper la passerelle qui réunit les deux hôpitaux. Les officiers aviateurs, les apercevant, déchargent sur eux leurs mitrailleuses. Sept infirmiers sont tués et une vingtaine blessés. A la lueur de l'incendie, la Croix-Rouge de Genève, qui recouvre les bâtiments, éclate dans la nuit, mais les aviateurs allemands n'en continuent pas moins leur œuvre criminelle et reviennent pour la troisième fois bombarder et mitrailler deux hôpitaux. Sept blessés ont été tués dans leurs lits, une dizaine d'autres ont été atteints par des projectiles. Une dame de la Croix-Rouge et un infirmier ont été tués au chevet des blessés.

Au moment de cet odieux attentat, les salles d'opération et de pansement étaient remplies de blessés. Aucun affolement ne s'est produit, les blessés valides s'employant eux-mêmes au sauvetage de leurs camarades, tandis que le personnel se multipliait pour conjurer l'incendie qui menaçait de dévorer tous les bâtiments en planches édifiés les uns près des autres. C'est dans des conditions identiques qu'un autre hôpital a été bombardé sur un autre point, où des victimes ont été aussi à déplorer.

Les déclarations du chancelier

Commentaires français

PARIS, 23. — Les journaux disent que le chancelier, dans son dernier discours, n'a donné aucune réponse précise aux suggestions du pape. Après avoir déclaré que le gouvernement allemand est en complet accord avec ses alliés pour rédiger une note unique à transmettre au pape, il dit que les pourparlers ne sont pas encore terminés, laissant ainsi supposer des difficultés et des dissentiments. En résumé, le discours Michaelis est vide. Il continue à laisser dans l'ombre les buts de guerre des empires centraux et s'efforce de rejeter sur l'Entente la responsabilité de la continuation de la guerre en déclarant que les Alliés ne manifestent aucun désir de conclure la paix.

Le « Petit Parisien » attribue le mutisme de M. Michaelis plus encore à des motifs de politique intérieure qu'extérieure. Il écrit :

« En prenant position, le chancelier eût tourné contre lui la gauche ou la droite, sinon la gauche et la droite. Son attitude manque de bravoure et d'éclat. Les masses allemandes seront-elles aussi satisfaites que les commissaires du Reichstag ? »

Le « Matin » déclare qu'il existe actuellement de très sérieux dissentiments entre la Bulgarie et les partis socialistes austro-allemands.

« La Bulgarie, dit-il, voudrait voir sanctionner officiellement par tous les alliés ses appétits de conquête. L'annexionisme des gens de Sofia a soulevé dans les milieux avancés de Berlin et de Vienne surtout une campagne très violente. Répondre au pape en parlant des buts de guerre particulièrement créés par la convoitise de Ferdinand Cobourg ferait une détestable impression. »

Le « Gaulois » souligne que la majorité est encore une fois la complice docile du gouvernement.

« M. Kühlmann a parlé aussi ; il a conclu en déclarant que les Allemands entraient dans la dernière année de guerre. Sentirait-il que l'Allemagne définitivement ne peut pas tenir au delà ? C'est ainsi que les alliés, confiants dans la force de leurs armes et animés de la conviction de triompher militairement, interpréteront cette affirmation. »

La réponse des Alliés à la note pontificale

ROME, 23. — D'après des journaux qui assurent être bien informés, les puissances de l'Entente répondront à la note du pape sur la paix seulement dans une semaine. L'insuccès de la démarche du St-Père étant considérée comme certaine, on ne croit pas nécessaire une conférence des Alliés. La question pourra être liquidée par un simple échange de vues entre les chancelleries.

La procédure protocolaire pour la réponse sera à peu près la même que celle qui a été suivie par le Vatican. Le Saint-Siège n'ayant pas de relations diplomatiques avec la France et avec les Etats-Unis d'Amérique, ce sera certainement l'Angleterre qui se chargera de faire parvenir au pape les réponses des Alliés, séparément ou collectivement. On croit toutefois qu'ainsi qu'il a été fait précédemment, la réponse sera collective.

Le « Fronte interno » assure à ce sujet que les puissances de l'Entente ont déjà échangé leurs vues pour pouvoir répondre collectivement. Il ajoute que les gouvernements alliés sont déjà, en principe, d'accord sur les lignes générales de la réponse et ils auraient chargé le ministre Sonnino de rédiger le document.

La guerre aérienne

BERLIN, 23 (Wolff). — Officiel. — Dans la nuit du 21 au 22 août, une de nos escadrilles de dirigeables de la marine, sous la direction éprouvée du capitaine de frégate Strasser, a de nouveau attaqué avec un visible succès des endroits fortifiés et installations militaires sur l'Humber et dans le comté de Lincoln, ainsi que des bateaux de surveillance sur la côte anglaise. Malgré la défense ennemie, tous les dirigeables sont entrés sans dommages et sans pertes.

Le chef d'état-major de la marine.

LONDRES, 23 (Reuter). — On communique sur le raid des zeppelins, l'avant-dernière nuit, sur le Yorkshire : Les derniers rapports parvenus démontrent que, quoique les zeppelins qui s'approchèrent de la côte furent plusieurs, seulement un ou deux s'aventurèrent au-dessus de la terre. 12 bombes explosives et 13 bombes incendiaires furent lancées au-dessus de trois villages près des côtes. Une chapelle fut détruite et plusieurs maisons endommagées. Un homme fut blessé.

Respirez du Cyprin Contre toutes les affect. des voies respiratoires, asthme, coqueluche, etc.

SUISSE

Explications. — Le chef de l'état-major fédéral publie la déclaration suivante :

Dans son numéro 195 du 21 août 1917, le journal « Berner Tagwacht » publie une information d'un correspondant qui se plaint auprès du gouvernement fédéral d'un voyage que le major von Polentz aurait fait à travers les Grisons, dans une automobile militaire. A la fin de l'article, on émet la supposition que le major von Polentz devait probablement avoir dans sa poche une recommandation du général.

Afin de rendre hommage à la vérité et pour se rassurer, le public voudra bien prendre connaissance de ce qui suit :

Le major von Polentz est attaché officiellement à la légation d'Allemagne, pour les affaires d'internement, et il est reconnu en cette qualité par les autorités suisses, civiles et militaires. Se prévalant de cette fonction, il a obtenu de lui-même la permission de se rendre dans le canton des Grisons, en son automobile personnel, employant à ces fins sa propre benzine, en vue de procéder, selon l'usage, à un tour d'inspection des internés allemands répartis dans le canton. Comme le canton des Grisons constitue une zone d'armée et qu'en conséquence ce voyage devait être soumis à une certaine limitation, un militaire fut chargé de l'accompagner.

La convention germano-suisse. — Du « Journal de Genève » :

« La disposition principale du nouvel arrangement consiste dans le fait que, tandis que l'Allemagne exporte mensuellement en Suisse 200 mille tonnes de charbon au prix de 90 fr. la tonne, les banques suisses font chaque mois à l'Allemagne une avance de 20 millions pour lui permettre de solder une partie de la dette que l'Allemagne contracte en Suisse.

» Il faut observer à ce propos que, contrairement à ce que croient beaucoup de gens, il n'est pas question de faire passer de l'argent suisse en Allemagne. Les avances dont on a tant parlé servent uniquement à l'Allemagne à payer « en Suisse » une partie de l'excédent de ses importations sur ses exportations. Cet excédent se monte à 40 millions par mois environ. Les négociateurs allemands avaient émis au début la prétention que l'avance des banques suisses comportât la totalité de cette somme. Les négociateurs suisses s'y sont absolument refusés et le crédit stipulé par l'accord se monte à 20 millions. C'est déjà assez et même trop, mais nous insistons encore sur le fait que ces 20 millions restent en Suisse et servent à régler des marchandises suisses de même que les avances précédentes déjà consenties à la France et à l'Allemagne.

» Il faut noter encore dans la convention la disposition en vertu de laquelle ces avances ne seront versées effectivement que lorsque le charbon allemand aura été effectivement livré, suivant une échelle qui permet à la Suisse d'exercer une sérieuse pression sur l'Allemagne. Cette disposition est celle qui nous plaît le mieux dans tout l'accord. Jusqu'à présent le moyen de pression nous manquait. Dorénavant l'Allemagne ne pourra disposer des avances qui lui sont consenties que lorsqu'elle aura réellement tenu parole à notre égard. Les expériences de l'accord précédent ont trouvé à nos négociateurs que cette précaution n'était pas inutile.

» Il ne vient à l'idée de personne d'entonner un chant de triomphe à l'occasion de la signature de la convention germano-suisse. Elle est douloureuse à beaucoup de patriotes en leur montrant une fois de plus que la Suisse dépend économiquement de ses voisins, qu'elle ne peut se passer ni des uns ni des autres. C'est là un sort qu'elle partage avec tous les petits Etats et même avec plus d'une puissance moyenne, disons même avec certaines grandes puissances. Le développement de la vie moderne a créé un réseau inextricable de solidarités économiques internationales. Quand tout marche normalement, nul ne s'en aperçoit. La dure nécessité de la guerre nous les fait toucher du doigt. »

Huiles et graisses comestibles

(Communiqué par le bureau des quatre syndicats S. S. S., Branche alimentaire).

Toutes les classes de la population s'occupent actuellement, avec un vif intérêt, des questions économiques. C'est là un bien. La question du ravitaillement de la Suisse en denrées alimentaires occupe dans cet ordre d'idées le premier plan ; elle intéresse directement chaque père de famille et elle mérite en effet l'attention générale. On lit et on entend, à ce sujet, bien des choses qui ne sont pas toujours exactes. Nous considérons donc faire œuvre utile en exposant, en des communiqués périodiques, la véritable situation du ravitaillement des différents groupes de denrées alimentaires. Ces rapports ne doivent causer aucune inquiétude, ils ne seront basés que sur la stricte observation des faits et seront destinés à guider la ménagère sur les moyens de faire des économies.

Avant la guerre, la Suisse consommait en moyenne 550,000 quintaux d'huiles et de graisses comestibles, c'est-à-dire près de 15 kilos par habitant. Les 4/9 de cette consommation provenaient de l'étranger, les autres 5/9 étaient couverts par la production indigène.

Depuis la guerre ces conditions se sont modifiées. La consommation suisse a augmenté d'une part en raison de l'accroissement de la population, d'autre part par le fait du changement de notre régime alimentaire. On mange moins de viande, mais davantage de légumes, dont la préparation nécessite de la graisse. Malheureusement nos sources d'approvisionnements en graisses ont diminué au cours de cette guerre. La production indigène a fortement baissé ; celle du beurre a diminué, à elle seule, de 35,000 quintaux à cause des faibles ressources en lait. L'abatage du bétail indigène est en recul depuis que les prix de la viande sont si élevés et le boucher retire moins de graisse de ses bêtes. Nous avons plus de bétail qu'autrefois, mais les les fourrages sont insuffisants. L'année en cours, qui s'annonce bonne, peut améliorer cette situation.

D'un autre côté, l'importation des huiles et graisses a beaucoup souffert par la guerre. Alors qu'auparavant il entrait en moyenne 53,000 quintaux de beurre étranger, actuellement, abstraction faite du minime trafic-frontière, nous ne recevons plus rien. Autrefois nous importions environ 225,000 bêtes de boucherie par an et, en outre, 30,000 quintaux de viande ; maintenant cette contribution si importante est réduite aux seuls porcs que nous fournit l'Italie contre compensations. Les gens compétents en la matière estiment le déficit résultant de la diminution de la production indigène et des importations à un tiers de la consommation suisse. Il est vrai que les pays de l'Entente se sont montrés prévenants à notre égard, lorsqu'en raison de la diminution des importations de beurre et de bétail de boucherie, ils ont augmenté nos contingents de graisse de porc et de bœuf. Mais à quoi nous servent ces beaux contingents si nous ne parvenons pas à les faire entrer ! Malgré tous les efforts qui ont été faits l'année dernitre, on ne parvint pas à importer la totalité du contingent. C'était tantôt une autorisation qui manquait, tantôt c'étaient les moyens de transport.

L'embarquement de nos huiles et graisses d'Amérique est gêné par le manque de frêt. L'utilisation du frêt et de la marchandise est réglée par les pays de l'Entente : d'abord les besoins des armées, puis ceux des Etats alliés et en dernier lieu ceux des neutres. Nous devons donc nous contenter de ce qui reste.

En raison de ces difficultés, les quatre syndicats S. S. S. de la branche alimentaire se sont réunis, afin de concentrer leurs efforts en vue d'augmenter nos ressources d'approvisionnements. Soutenues par les autorités fédérales et la direction de la S. S. S., ces quatre associations feront tout ce qui dépendra d'elles pour arriver à importer le plus possible, que les consommateurs se rassurent.

Ce déficit d'un tiers de notre consommation, dû à diverses circonstances de la guerre, doit être retrouvé en économisant dans les familles la graisse et l'huile. Nous faisons appel à la clairvoyance des ménagères. Pour ne pas exposer certaines contrées du pays et certaines classes de la population à être privées d'huile et de graisse, les syndicats de la branche alimentaire procéderont à une répartition égale des produits importés. En ce qui concerne la production indigène, les autorités fédérales prendront des mesures de réglementation et de rationnement, en étroite relation avec la répartition des produits importés, pour autant que cela n'ait pas eu lieu déjà par la centrale des beurres. Le prix de vente des huiles et graisses importées est fixé et il sera déterminé à nouveau périodiquement. Celui qui ne s'y conformera pas se verra privé de marchandises.

Les prix maxima de vente au détail qui suivent, sont en vigueur depuis le 8 juillet dernier :

1. Huile d'olive, meilleure qualité, 5 fr. le litre ; 2. Huile d'arachide, meilleure qualité, 4 fr. 60 le litre ; 3. Huile de sésame, de coton et autres huiles comestibles, 4 fr. 40. Les marques spéciales d'huiles ne peuvent être vendues au-dessus des prix mentionnés ci-haut pour chaque qualité. 4. Saindoux, 5 francs 20 le kilo ; 5. Graisses comestibles, 5 fr. 30 et 5 fr. 50 le kilo ; 6. Graisse de coco, 5 fr. 10 le kilo.

Les bouteilles et autres récipients seront facturés séparément et repris au même prix.

Dans les régions montagneuses et localités pour lesquelles les transports sont plus coûteux en raison des taxes de chemins de fer de montagne et des difficultés d'accès, les prix de détail sus-indiqués peuvent être augmentés de 10 centimes au maximum par kilo ou par litre.

Les quatre syndicats et les organisations de détaillants se sont engagés à fournir toutes leurs marchandises directement à la consommation suisse. L'accaparement et la spéculation sont interdits. Nous prions les consommateurs de bien vouloir soutenir nos efforts en vue d'une répartition équitable et d'une réglementation des prix des huiles et graisses comestibles.

CANTON

Le séquestre des céréales. — Le Conseil d'Etat a pris un arrêté dont voici les dispositions principales :

Toutes les céréales panifiables indigènes de la récolte de 1917 sont séquestrées au profit du canton ; le séquestre s'applique également aux céréales restant de 1916. La mise sous séquestre a lieu en faveur du canton où est domicilié le producteur lorsque celui-ci cultive des céréales sur des terrains lui appartenant ou sur des terrains affermés, situés en dehors des limites de la commune ou du canton. Ces céréales seront attribuées à la commune où est domicilié le producteur.

Le producteur ne peut utiliser que les céréales indispensables pour procurer le pain et la farine nécessaires aux besoins de son ménage.

L'autorité communale est tenue de veiller à ce que la récolte des céréales séquestrées ait lieu en temps opportun ; elle procure aux producteurs qui en seraient empêchés par la maladie ou le service militaire, le personnel et les chevaux nécessaires.

Après le battage, les producteurs doivent indiquer à l'autorité communale la totalité du grain obtenu, en précisant la quantité de chaque espèce. Les quantités dissimulées sont confisquées au profit du canton, qui ne doit aucune indemnité.

Il est interdit de donner aux animaux domestiques des céréales panifiables ou des produits fabriqués avec celles-ci.

L'autorité communale détermine en kilogrammes l'importance des stocks séquestrés chez chaque producteur, en tient un contrôle exact et veille à ce qu'ils soient conservés en totalité et qualité. Elle signale au département de l'industrie et de l'agriculture toutes les quantités de céréales dissimulées.

Le département de l'industrie et de l'agriculture exerce par l'intermédiaire de l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires ou de tout autre personne qualifiée, un contrôle général portant sur la quantité des blés récoltés et leur bonne conservation. Ce fonctionnaire procède aux investigations nécessaires à l'exercice de son mandat. Il est fixé des prix maxima sur la base de ceux auxquels la Confédération vend les céréales monopolisées.

Les réserves dissimulées sont signalées par la commune au département de l'industrie et de l'agriculture qui les confisque sans indemnité, au profit du canton.

Les producteurs doivent livrer au gouvernement cantonal les quantités d'avoine, d'orge et de maïs que le canton est tenu de fournir à l'armée, ainsi que celles qui pourraient être nécessaires pour les chevaux de propriétaires qui ne récoltent pas suffisamment d'avoine.

Tout contrevenant est passible de l'amende jusqu'à 20,000 fr. ou de l'emprisonnement jusqu'à trois mois.

Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

NEUCHATEL

Elévation des taxes postales. — La direction générale des postes soumettra prochainement à l'approbation des Chambres un projet comportant une élévation très sensible des taxes postales. Il est prévu notamment les changements suivants :

Port des lettres ordinaires 15 cent. au lieu de 10 cent.

Port des lettres dans le rayon local : 10 ct. au lieu de 5 cent.

Port des cartes postales internes : 10 cent. au lieu de 5 cent.

Lettres recommandées : 35 cent. au lieu de 20 cent.

En outre, les taxes des voyageurs et probablement aussi celles des paquets renchériront dans les mêmes proportions.

Distinction. — Les nombreux amis que compte, à Neuchâtel, le capitaine Bissey, seront heureux, sans en être étonné, d'apprendre que ce vaillant officier, à son retour en France, a été décoré de la croix de la Légion d'honneur avec une citation des plus élogieuses, dont voici les termes :

« Excellent officier, exemple vivant en devoir et en sacrifice. A soulevé à maintes reprises, en août et septembre 1914, l'admiration de ses subordonnés par son audace et son courage. A rempli depuis le début de la campagne jusqu'au 14 septembre 1914, jour où il a été grièvement blessé, toutes les missions qui lui ont été confiées, avec un mépris absolu du danger. »

Départ d'internés. — 160 internés français, 9 belges et 9 anglais, provenant de Neuchâtel, Boudry, Ponts-de-Martel et Moutier, rassemblés ici hier matin pour l'organisation du départ, ont quitté notre ville hier soir par le train direct de 9 h. 55, à destination de la France. Il se trouvait parmi eux une dizaine d'officiers.

Les journaux ayant annoncé le départ pour 8 h., comme cela avait eu lieu lors des précédents convois, une foule de plusieurs centaines de personnes a patiemment attendu pendant deux heures sur la place de la Gare pour acclamer les partants.

Le rassemblement en gare avait été fixé pour les soldats à 8 h. 30 et pour les officiers à 9 h., mais bon nombre d'entre eux se sont laissés retarder par les effusions d'une séparation longue et peut-être définitive.

Le convoi a pris encore 40 soldats à Yverdon, et un important contingent à Lausanne et Genève, pour former, au départ de cette dernière ville, un des plus forts groupements de rapatriés jusqu'à aujourd'hui.

Concert militaire. — La fanfare du bataillon 42, qui compte 33 exécutants, viendra donner un grand concert, dimanche après midi, au casino Beau-Séjour. La recette est destinée à la Croix-Rouge suisse. Cette excellente fanfare arrivera d'Anet au train de 1 h. 47. Souhaitons à ce corps de musique le succès qu'il mérite.

Etat civil de Neuchâtel

Promesse de mariage

Robert-Théophile Toggwiler, de Neuchâtel, typographe, et Amélie Trachsel, les deux à Lausanne.

Mariage célébré

22. Georges-Henri Barbezat, coupeur d'habits, à Neuchâtel, et Aline-Clara Weyeneth, commis, à Cornaux.

Décès

22. Maria-Rosa née Liniger, épouse de William-Edouard Barbezat, née le 20 février 1887.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 23 août 1917

	les 20 litres		la pièce	
Pom. de terre	2.80	3.—	Choux	—.20 —.40
Haricots	3.50	3.80	Laitues	—.10 —.—
Carottes	2.50	3.—	Choux-fleurs	—.40 —.70
Pommes	2.50	3.—	**le ½ kilo**	
Poires	2.50	3.20	Beurre en mottes	6.— —.—
Prunes	4.50	5.—	Fromage gras	1.75 —.—
Pruneaux	5.50	6.—	» mi-gras	1.50 1.60
le paquet			» maigre	1.10 1.20
Carottes	—.15	—.20	Miel	2.75 3.—
Poireaux	—.10	—.—	Pain	—.35 —.—
la douzaine			Viande de bœuf	2.20 2.40
Concombres	—.60	—.80	» veau	2.80 3.—
Œufs	3.30	3.40	» cheval	1.— 1.30
le litre			» porc	2.50 2.70
Lait	—.33	—.—	Lard fumé	3.— —.—
			» non fumé	2.80 —.—

Partie financière

Bourse de Genève, du 23 août 1917

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. *d* = demande. | *o* = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	485.— *m*	4 ½ Féd. 1917, VII	958.50
Bankverein suisse	666.—	3 ½ Ch. de fer féd	764.50
Compt. d'Escom	760.— *o*	3 % Différé	348.50
Crédit suisse	—.—	4 % Fédér. 1912, I	—.—
Union fin. genev.	420.— *o*	3 % Genevois-lots	93.—
Ind. genev. d. gaz	350.— *o*	4 % Genevois 1899	413.50
Gaz Marseille	380.— *o*	Japon tab. Ire s. 4 ½	—.—
Gaz de Naples	80.— *d*	Serbe 4 %	135.— *d*
Fco-Suisse électr.	420.— *m*	Vil. Genè. 1910 4 %	—.—
Electro Girod	1080.— *m*	4 % Lausanne	—.—
Mines Bor privil.	760.— *o*	Chem. Fco-Suisse	395.—
» » ordin.	760.— *o*	Jura-Simpl. 3 ½ %	373.75
Gafsa, parts	—.—	Lombar. anc. 3 %	91.50
Chocolats P.-C.-K.	265.— *m*	Cr. f. Vaud 5 %	502.—
Caoutchou. S. fin.	150.—	S. fin. Fr.-Sui. 4 %	355.— *d*
Coton. Rus.-Fran.	—.—	Bq. hyp. Suède 4 %	415.—
Obligations		Cr. fon. égyp. 1903	301.—
5 % Fédér. 1914, II	—.—	» » 1911	235.—
4 ½ Fédér. 1915, III	480.—	» Stok. 4 %	—.—
4 ½ » 1916, IV	495.—	Fco-Suis. élec. 4 %	437.50 *m*
4 ½ » 1916, V	—.—	Gaz Napl. 1892 5 %	—.—
4 ½ » 1917, VI	482.—	Totis ch. hong. 4 ½	—.—
		Ouest Lumière 4 ½	—.—

Changes à vue (demande et offre) : Paris 76.75/77.75, Italie 58.90/60.90, Londres 20.97/21.27, Espagne 99.25/101.25, Russie 90.50/92.50, Amsterdam 184.60/186.60, Allemagne 61.35/63.35, Vienne 39.—/41.—, Stockholm 146.50/148.50, Christiania 133.75/135.75, Copenhague 133.25/135.25, New-York 4.33/4.53.

Bourse de Paris, du 22 août 1917. Clôture.

3 % Français	62.30	Extérieure	106.85
5 % Français	87.75	Japonais 1913	—.—
Banque de Paris	—.—	Russe 1896	47.—
Banq. suisse et fr.	—.—	Russe 1906	75.—
Crédit Foncier	—.—	Nord-Espagne Ire	420.—
Métropolitain	—.—	Saragosse	—.—
Nord-Sud	—.—	Rio-Tinto	—.—
Suez	4650.—	Change Londres *m*	27.15½
Gafsa	—.—	» Suisse *m*	131.— /
Tientin 1911	—.—		

Bulletin météorologique — Août 1917

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. en deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
23	19.5	13.2	25.2	719.7	4.4	variab	faible	nuag

24. 7 h. ½ : Temp. : 16.8. Vent : O. Ciel : nuageux.

Du 23. — Un peu de brume sur le lac. Le ciel se couvre en partie l'après-midi et le soir. Eclairs au N.-O. vers 10 heures du soir. Coups de tonnerre au N. Gouttes de pluie entre 11 heures et minuit.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

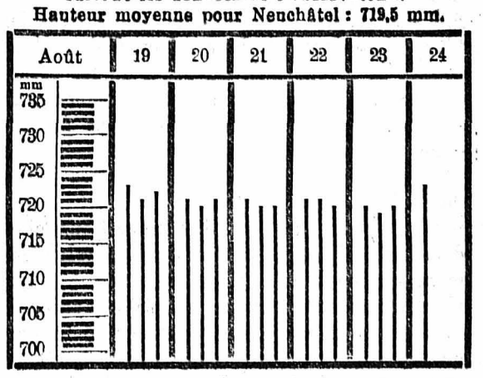

Niveau du lac : 24 août (7 h. m.) 430 m. 040

Température du lac : 24 août (7 h. m.) : 22°

Bulletin météor. des C. F. F. 24 août. 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Température centigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	18	Couvert. Vt d'O.
543	Berne	16	» Calme
587	Coire	17	» »
1543	Davos	11	» Vt d'E.
632	Fribourg	16	» Calme
394	Genève	19	Quelq. nuag. »
475	Glaris	16	Pluie. »
1109	Göschenen	14	» »
566	Interlaken	16	» »
995	La Ch.-de-Fonds	14	Couvert. »
450	Lausanne	20	» »
208	Locarno	18	» »
337	Lugano	20	» »
433	Lucerne	18	Pluie. »
399	Montreux	19	» »
479	Neuchâtel	17	Qq. nuag. Vt d'O.
505	Ragatz	16	Couvert. Calme.
673	Saint-Gall	16	Pluie. »
1856	Saint-Moritz	9	Quelq. nuag. »
407	Schaffhouse	18	Couvert. »
562	Thoune	16	Pluie. »
389	Vevey	19	Couvert. »
1609	Zermatt	10	Quelq. nuag. »
410	Zurich	17	Couvert. »

Cheval emballé. — Hier soir, à 7 h., un cheval, attelé à un char, sur lequel on avait mis plusieurs caisses contenant des bouteilles de bière, s'est emballé en descendant la rue des Fausses-Brayes. Arrivé à la rue de l'Hôpital, le véhicule alla butter contre le trottoir, les bouteilles furent brisées et leur contenu répandu sur le sol. Le cheval n'a pas eu de mal, mais l'avant du char est passablement endommagé.

Sur le front de l'armée française

(De notre envoyé spécial)

Juin 1917.

IX. Dans la ville de Reims mutilée

En effet, en regardant d'un œil quelque peu attentif la façade principale, nous remarquons immédiatement que nombre de statues ont été décapitées ou sérieusement entamées ; ailleurs, la pierre s'effrite sous l'action des intempéries, pour avoir subi les assauts du feu et des projectiles.

A gauche du grand portail, une scène de la crucifixion, motif de sculpture admirable, est dans un triste état ; les personnages sont terriblement abîmés ; la perte est irréparable.

L'intérieur de la cathédrale, dans laquelle nous entrons l'instant d'après, est fort abîmé; comment en serait-il autrement, du moment que les obus y tombent journellement ? La voûte est crevée, et le soleil entre à flots dans l'édifice, mais non plus, hélas ! par les verrières qui faisaient l'admiration de tous les visiteurs. La grande rosace, qui était ce qu'il y avait de plus beau au monde, n'existe plus ; le verre a disparu peu à peu sous l'action des obus. De cette merveille, il ne reste plus qu'un lamentable squelette de pierre.

Le jour même, peu avant notre arrivée, la cathédrale a reçu trois obus de 130. La veille, un 130 est tombé en plein dans l'édifice, mais il n'a pas fait explosion. Le monstre est là, devant nous, inoffensif maintenant, car les parties dangereuses en ont été éloignées. Ici et là, d'ailleurs, je remarque des obus intacts, qui sont tombés dans la cathédrale sans faire explosion. Mais ce ne sont pas seulement des 130 que les Allemands lancent sur l'église, car les 305 et les 380 ont laissé des empreintes qui ne trompent pas; même des obus de marine figurent dans le bilan.

Eh ! bien, malgré cette rage aveugle des canonniers allemands, la cathédrale, quoique mutilée et défigurée, est toujours debout, comme un défi jeté à la face de ceux qui semblent avoir juré de la faire disparaître. « A tel point, nous disait notre guide, que les artilleurs allemands doivent se demander si leurs obus contiennent de la sciure, ou bien si le monument est fait de caoutchouc. » Il y a en effet, des fragments de voûte qui tiennent encore par je ne sais quel prodige, bien que littéralement suspendus dans le vide ; cela est dû au fait que les pierres sont pour ainsi dire « agrafées » les unes aux autres ; il faut un choc d'une violence extraordinaire pour les détacher et les précipiter.

« Sur l'abside, ajoute encore notre guide, deux obus sont tombés sans faire explosion... Hier, les Allemands nous ont envoyé au moins 25 obus, dont 12 sont tombés très près de la cathédrale et sept dessus, sans compter le 130 qui n'a pas explosé. »

Un 305 intact se dresse à un angle de l'édifice ; à côté, dans un seau, l'explosif a été vidé, et il ressemble à s'y méprendre à du gypse de couleur un peu jaunâtre. J'ai emporté une certaine quantité de cette poudre qu'il est absolument impossible d'enflammer par les moyens ordinaires. Dans les obus allemands, il y aussi beaucoup de paraffine.

En résumé, l'on peut dire que l'existence de la cathédrale de Reims est sérieusement compromise ; ébranlée par des bombardements incessants, trouée par les projectiles, mutilée dans ses plus beaux ornements, elle va au-devant d'une ruine certaine pour peu que les Allemands continuent à la donner comme objectif à leurs canons ; car la préméditation est indiscutable. Cette destruction bête et systématique est particulièrement révoltante dès qu'il s'agit d'un monument qui n'avait pas son pareil au monde ; elle est inexcusable parce que dénuée de tout intérêt au point de vue militaire ; car, une fois encore, des observatoires placés dans les tours n'auraient pas leur raison d'être, étant donnée la topographie du pays, où les points de vue abondent qui dominent de beaucoup le sommet des deux tours. Celles-ci ne portent donc ni observatoire, ni mitrailleuses, pas plus qu'il n'y en a dans aucune autre partie de l'édifice.

Il se peut que les Allemands tiennent à démolir l'édifice parce que, dans sa splendeur et sa sereine beauté, il les offusque, eux qui n'ont à nous montrer que du style munichois et des monuments d'une lourdeur toute germanique, dont nous avons, hélas ! quelques exemples en Suisse ! Or, comme la formule « Deutschland über Alles » est devenue un dogme outre-Rhin, il est inadmissible que la France possède des monuments devant lesquels les Allemands doivent se rendre compte de leur nullité artistique, et alors, à journées faites, on lance des obus sur la cathédrale. Ce n'est pas plus malin que ça.

Il est intéressant de voir ce que la presse du monde entier pense de la destruction de Reims. Je cite donc quelques extraits d'articles parus dans les principaux quotidiens d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie et d'Amérique ; j'emprunte ces extraits de l'ouvrage publié sur Reims par M. Jules Poirier (Payot et Cie, 106, boulevard St-Germain, Paris).

Le « Libéral », de Madrid : Leur œuvre — des soldats allemands — affreusement barbare, n'a jamais eu d'exemple dans l'histoire.

Le « Giornale d'Italia » : Aucun acte chevaleresque quelconque n'effacera l'inutile barbarie, émanation folle de la vanité blessée, de l'orgueil froissé.

Le « Daily Telegraph » : C'est un acte allemand, il n'y a rien de plus à dire.

Le « Daily Express » : C'est un crime contre l'humanité, mais ce crime lui-même poussera les Français à rendre plus complète la déroute allemande.

Le « Times » : La destruction de la cathédrale de Reims est la conséquence de la colère causée par la résistance française.

Le « New-York Evening Sun » : La destruction de la cathédrale de Reims, n'est-ce pas, dès lors, l'assassinat de l'âme véritable du génie humain ?

La « Pall-Mall Gazette » : La destruction de la cathédrale de Reims est un acte de vandalisme plus odieux que la destruction de Louvain.

Le « Manchester Guardian » : C'est un crime égal, dans son horreur, au massacre des femmes et des enfants.

La « Tribune de New-York » : Et le crime d'avoir abattu ce vénérable édifice a été accompli par une nation qui prétend que sa mission est d'imposer sa civilisation sur le reste du monde.

Le « World » : Depuis la destruction du Parthénon, le monde n'avait pas connu un tel exploit.

Le « Sun » : Malgré les regrets que l'Allemagne semble exprimer, on ne peut s'empêcher de tirer la conclusion que Reims a servi de but à une entreprise stupide de destruction.

... Et nous pourrions multiplier les citations ; mais à quoi bon ? L'opinion du monde civilisé est faite depuis longtemps, et ce ne sont pas les essais de justification de l'Allemagne qui donneront le change.

(A suivre) Jean Lupold.

LA GUERRE

Nouvelles officielles françaises

PARIS, 23, 15 heures. — Grande activité de l'artillerie allemande au nord de l'Aisne, notamment dans le secteur Braye-Heurtebise. Plusieurs tentatives de coups de main ennemis, dans la région du Moulin Laffaux et d'Ailles ont échoué.

Sur la rive gauche de la Meuse, notre artillerie, dominant celle de l'adversaire, a été très active au cours de la nuit. Sur la rive droite, une opération de détail nous a permis de réduire un îlot de résistance ennemie, au nord-est de la ferme Mormont.

Nous avons fait dix-sept prisonniers. Le chiffre des prisonniers, depuis le 20 août, atteint actuellement 7640, dont 186 officiers, et 600 blessés.

Le matériel capturé, actuellement recensé, comprend 24 canons de tous calibres, plus 200 mitrailleuses ; en outre, neuf canons ont été détruits.

Rien à signaler sur le reste du front.

PARIS, 23 à 23 heures. — Journée calme sur l'ensemble du front. Activité réciproque d'artillerie sur la Meuse.

Dans la région à l'est d'Altkirch, notre artillerie a pris sous son feu un drachem allemand qui est descendu en flammes.

Nouvelles officielles anglaises

LONDRES, 23. — Nous avons légèrement avancé notre ligne, cette nuit, à l'ouest de Lens.

Sur le front de bataille d'Ypres, une attaque allemande contre un de nos points d'appui à l'est de Langhemarck a été repoussée par nos feux de mitrailleuses.

Un détachement ennemi a exécuté, la nuit dernière, un coup de main sur un de nos postes avancés vers Lombaertzyde. Deux de nos hommes ont disparu.

Nouvelles officielles italiennes

ROME, 23. — Dans la journée d'hier, la quatrième de la bataille sur le front julien, nous avons encore réalisé des progrès sensibles à l'aile nord de notre ligne et nous avons remporté de nouveaux succès à l'aile sud. L'ennemi a réagi fortement contre notre pression et a multiplié ses retours offensifs. Nos troupes ont repoussé, des positions conquises, les contre-attaques, et ont continué hardiment à atteindre leurs objectifs.

Sur le Carso, la brigade Pallanza (249me-250me) s'est couverte de gloire. Après avoir arraché à l'ennemi une forte position au sud du Dosso Faiti, elle l'a maintenue avec une héroïque ténacité pendant trois jours de lutte acharnée. L'arme aérienne a, hier encore, coopéré au succès.

Nos avions et nos aéronefs ont foudroyé l'ennemi, jetant sur lui plus de douze tonnes de projectiles. Les prisonniers capturés jusqu'à hier s'élèvent à environ 350 officiers et à plus de 16,000 hommes de troupes.

Sur les fronts du Trentin et de Carnie se sont répétées de petites actions locales d'importance restreinte.

Nouvelles officielles allemandes

BERLIN, 23. — Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht. — Après les attaques partielles et infructueuses de ces derniers jours, les Anglais ont passé, hier de nouveau, entre Langhemarck et Hollebecke, à des attaques d'ensemble qui ont duré toute la journée jusque tard dans la nuit et qui ont abouti à de graves combats. Sur de nombreux points, ils ont poussé jusqu'à six fois contre notre ligne en faisant intervenir de nouvelles forces qui ont été chaque fois repoussées dans des corps à corps par nos vaillantes troupes. La plupart des automobiles blindées qui devaient permettre à l'ennemi de se porter dans nos positions ont été mises hors de cause par notre feu. A part deux points situés à l'est de St-Julien et la route d'Ypres à Menin, notre tranchée de première ligne est entièrement tenue sur un front large de 15 km. Des détachements ennemis se portant ce matin à l'attaque contre Lens, après un court feu roulant, ont été repoussés. De nouveaux combats sont en cours à cet endroit. Le violent bombardement dans l'intérieur de la ville de St-Quentin continue.

Groupe d'armées du prince héritier allemand. — Hier, dans la journée, un arrêt s'est produit dans le combat acharné près de Verdun ; vers le soir seulement, l'activité de l'artillerie a de nouveau atteint une force considérable sur les deux rives de la Meuse. Cette préparation d'artillerie a été suivie d'attaques des deux côtés de la route de Vacherauville à Beaumont. Au cours d'une lutte pénible, les Français ont réussi à prendre pied dans notre tranchée avancée seulement à l'ouest de cette route. A part cela, ils ont été partout repoussés avec des pertes sanglantes. A plusieurs reprises leurs poussées n'ont pas pu se développer sous notre feu de destruction.

Au cours de l'attaque aérienne contre le littoral, les installations militaires de Margate, Ramsgate et Douvres ont été bombardées avec succès. Dans de nombreux combats l'adversaire a perdu trois avions. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

BERLIN, 23. — Groupe d'armées du prince Léopold de Bavière. — Après avoir incendié des villages, les Russes ont évacué leurs positions à l'ouest de l'Aa jusqu'à la ligne Oding-Bygaun. Le territoire abandonné a été occupé par nous sans combat.

Groupe d'armées de l'archiduc Joseph. — Entre le Pruth et la Moldava, l'activité de combat a été plus vive par endroits au nord de Grosesci, dans la vallée de la Susita et près de Sovera. De nouvelles attaques partielles de l'ennemi, déclenchées après une forte préparation d'artillerie, n'ont pas eu de succès.

Groupe Mackensen. — La situation est sans changement.

Nouvelles officielles autrichiennes

VIENNE, 23. — Les attaques des deuxième et troisième armées italiennes sur l'Isonzo continuent avec la plus grande violence. Au moins 40 divisions ennemies ont été jetées, dans ces quatre jours, entre Auzza et la côte, contre nos lignes.

Hier, tandis qu'entre Vodice et la Vertoiba, au milieu du front de bataille, l'artillerie seule était en action, le combat a été d'autant plus opiniâtre dans les secteurs des ailes. Près d'Auzza, l'ennemi s'est avancé vainement, à de nombreuses reprises, contre nos troupes ; il a été constamment repoussé.

Par contre, sur le haut plateau du Vrh, il a su profiter de son énorme supériorité numérique et gagner du terrain dans la direction sud. Pour chaque pas de terrain, il a été combattu opiniâtrement homme contre homme.

Le combat a également été violent des deux côtés du Vippacco inférieur, et notamment aussi sur le plateau du Carso, où S. M. l'empereur était au milieu de ses vaillantes troupes. Sans cesse de nouvelles colonnes d'assaut italiennes se jetaient contre le mur d'airain des défenseurs. Plusieurs fois notre vigilante artillerie fit avorter les attaques. Là où l'ennemi réussit à pénétrer dans nos tranchées, nos réserves le rejetèrent à la baïonnette. Dans ces contre-attaques, le bataillon de chasseurs viennois No 21, ainsi que des bataillons des régiments 93, d'Olmutz, et 100, de Cracovie, se sont acquis une gloire durable.

Toutes nos positions sur le Carso sont restées solidement entre nos mains. Les pertes des Italiens sont presque aussi élevées que celles des plus sanglants combats de l'Isonzo.

VIENNE, 22. — Près de Soveija, près d'Ocna et à l'ouest de Sulta, l'ennemi a effectué de fortes mais vaines attaques. A part cela, rien d'important.

VIENNE, 23. — A l'ouest de Soveika, des deux côtés de la Susita supérieure et au sud d'Ockna, l'ennemi a renouvelé ses attaques ; il a été repoussé partout et a subi de grandes pertes.

Nouvelles officielles russes

PETROGRAD, 23. — Front occidental. — Dans la direction de Toukum, sous la pression de l'ennemi, nos troupes se sont repliées dans la région de Ragazen et Kemer, vers le sud du lac Schlozerm-Trankendors. Dans cette direction l'ennemi a violemment canonné nos positions.

Dans la région sud-ouest du lac Babit, un fort détachement d'éclaireurs allemands a été dispersé, dans un corps à-corps, et a laissé des prisonniers entre nos mains.

L'artillerie ennemie a manifesté une grande activité.

Dans la région de la rivière Keckau, les avant-gardes ont manifesté une grande activité.

En Volhynie, dans la direction de Sokal, un bataillon ennemie a attaqué le 22 août, dans la direction Sboryck-Wydutka. Il a réussi a prendre pied dans nos tranchées près de Bovitch, mais il en a été rejeté par nos contre-attaques.

Front roumain. — Au cours de la nuit du 22 août, l'ennemi a attaqué nos positions au nord-ouest de Jazlowetz et s'emparèrent des hauteurs. Nos contre attaques ont rétabli la situation.

Dans la direction d'Okna, le combat continue. Dans la journée du 22 août, l'ennemi a lancé des attaques au nord de Grosesci et dans la direction de Sovicj. Toutes ces attaques ont été repoussées par les Roumains.

Dans la direction de Focsany, les Allemands ont entrepris une attaque sur le front Monasteria-Mereleschi, dans la nuit du 21. Cette attaque a échoué.

EN MÉSOPOTAMIE

LONDRES, 23. — Le 19 août nos colonnes ont attaqué les Turcs près de Gharaban, sur la rive gauche de la Diala. L'ennemi n'a opposé que peu de résistance et s'est replié précipitamment sur les collines de Hamrin. Nous sommes restés maitres de Gharaban.

La conférence de Stockholm

LONDRES, 23 (Reuter). — Au nom des mineurs de Warwickshire, qui disent n'avoir jamais été consultés par les autres commissions exécutives relativement à la conférence de Stockholm, cinq délégués sont venus aujourd'hui à Londres soumettre au premier ministre leur vive protestation contre la conférence et lui faire connaître leur décision arrêtée de soutenir le gouvernement et le syndicat des gens de mer dans toutes les mesures qu'ils prendront. Les délégués déclarent qu'ils suspendront même le travail dans les mines si on permet la conférence de Stockholm.

Démission du cabinet serbe

BERNE, 23. — On annonce officiellement à Berne la démission du cabinet serbe.

Du nouveau en Allemagne

BERLIN, 23. (Wolff.) — Dans les milieux parlementaires du Reichstag le bruit a couru aujourd'hui que des pourparlers sont en cours entre le chancelier de l'empire et les partis en vue de convoquer les hommes de confiance des partis pour la discussion préliminaire de questions importantes.

NOUVELLES DIVERSES

La convention germano-suisse. — Il y a lieu de préciser une nouvelle selon laquelle aucune communication ne serait faite au sujet de la nouvelle convention germano-suisse dans ce sens qu'aucune communication ne sera faite avant la ratification définitive. Une fois celle-ci intervenue, une communication officielle sur le contenu de la convention sera naturellement publiée comme dans les cas précédents.

Le rapport de neutralité qui paraîtra dans les semaines prochaines, contiendra un exposé détaillé des négociations et de leur résultat.

Dans la confiserie. — L'introduction de la carte de pain met les confiseurs dans l'embarras. Les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Soleure, Berne et Argovie ont envoyé à Berne des représentants à une conférence présidée par M. Jaussy, de Berne.

Cette conférence a eu lieu au palais fédéral. L'assemblée a décidé qu'il n'y avait rien à faire contre l'arrêté ; qu'il fallait se rendre à l'évidence et reconnaître la nécessité où nous nous trouvons par la pénurie de farine.

Le remède à apporter à la situation ne se trouve que dans la création d'un type spécial de gâteau, qui ne contiendrait ni beurre, ni farine de blé. On utilisera la fécule de pommes de terre et un autre produit.

Congrès (corr.). — L'Union syndicale suisse tiendra un congrès les 7, 8 et 9 septembre prochain à la Maison du peuple, à Berne. Les organisateurs de ce congrès disent qu'il aura une importance considérable pour l'orientation future du mouvement syndical en Suisse. Egalement à Berne, la Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers aura son congrès annuel les 9, 10 et 11 novembre prochain. A l'ordre du jour figure, entre autres, la création d'une caisse de secours de vieillesse et de décès et d'une caisse d'assurance accidents comme complément à l'assurance de l'Etat.

En grève. — La section de Bâle de l'Association suisse des entrepreneurs en bâtiments communique que les maçons et manœuvres de la place de Bâle sont entrés en grève jeudi matin, sans attendre le résultat des pourparlers de l'office de conciliation. Les ouvriers demandent un salaire de 1 fr. l'heure pour les maçons, de 85 centimes pour les manœuvres et 65 centimes pour les porteurs de plâtre. Les patrons offrent un salaire moyen de 90, 70 et 55 centimes. La journée de 9 heures devra être introduite incessamment avec le samedi après midi libre.

Pour économiser le charbon. — Le département suisse de l'économie publique adresse une circulaire aux gouvernements cantonaux donnant des explications relatives aux mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'énergie électrique. Les relations spéciales entre les fournisseurs allemands, dit cette circulaire, et les importateurs suisses de charbon ne permettent pas actuellement l'introduction du monopole fédéral du charbon. L'attribution du combustible à l'industrie se fera par la division de l'économie industrielle de guerre, d'entente avec l'office central pour l'approvisionnement du pays en charbon à Bâle (centrale du charbon). Le département se propose de confier aux cantons, sous la direction et la surveillance de cette division, le rationnement du charbon pour les besoins domestiques, ainsi que pour l'agriculture et les petites exploitations consommant jusqu'à cinq tonnes par mois. Il est loisible aux cantons, s'ils le jugent à propos d'ordonner un inventaire. Par contre, une enquête est recommandée dans tous les cas où l'on soupçonne que des quantités de charbon pourraient avoir été accumulées dans une mesure exagérée. Aujourd'hui déjà, de pareilles quantités de charbon peuvent être séquestrées par l'office central ou le cas échéant, par le département, et être livrées à la consommation.

La conférence du 30 juillet a décidé de charger les gouvernements cantonaux de procéder pour la période du 1er octobre 1917 au 31 mars 1918, à des enquêtes destinées à déterminer les besoins de charbon des petits consommateurs, c'est-à-dire de ceux dont la consommation mensuelle est inférieure à cinq tonnes.

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publie un résumé des nouvelles du jour, elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Communiqué britannique

LONDRES, 24 (Havas). — Communiqué du 23, à 23 heures :

De violentes actions locales se sont déroulées tout le jour autour de l'importante position ennemie qui a le nom de Crassier-Vert, située immédiatement à la lisière de Lens. Nos troupes ont pris pied sur le Crassier au début de la matinée, et ont repoussé plusieurs contre-attaques au cours desquelles l'ennemi a subi de lourdes pertes, soit dans les corps à corps, soit sous nos feux d'artillerie.

Le combat se poursuit avec acharnement pour la possession de cette position ; une attaque sur une des fermes organisées, enlevée par nous dans la journée d'hier, au nord de la voie ferrée d'Ypres à Roulers, a dû refluer sous nos feux de mitrailleuses ; notre ligne a été légèrement avancée au nord-ouest de Languemarck.

La lutte aérienne s'est continuée sans répit toute la journée, plus violente qu'elle n'a jamais été dans le même espace de temps, depuis le début de la guerre.

Hier, l'aviation allemande s'est montrée moins active ; les avions ennemis semblaient peu désireux d'engager le combat à proximité des lignes. Le nombre des rencontres n'en a pas moins été élevé ; le changement de direction du vent favorisait nos pilotes. Douze appareils allemands ont été abattus en combats aériens ; six autres ont été contraints d'atterrir désemparés. Deux des nôtres ne sont pas rentrés. Les deux semblent avoir dû atterrir sur la plage d'Ostende.

Au cours des attaques d'hier, nos aviateurs ont travaillé avec succès, en liaison avec l'artillerie et l'infanterie. Les opérations de bombardement et de reconnaissance se sont poursuivies comme à l'ordinaire. Cinq tonnes d'explosifs ont été jetées au cours de la journée et de la nuit sur divers objectifs, à l'intérieur des lignes ennemies.

La Finlande

PETROGRAD, 24 (Havas). — Les journaux assurent que le gouvernement a fait savoir aux hommes politiques de Finlande que son attitude, en ce qui concerne la reprise des séances de la Diète, restait invariable.

Madame A. Jacot-Streiff,
Monsieur Paul Jacot, à Londres,
Mademoiselle Marguerite Jacot, à Zurich,
Monsieur Marcel Jacot, à Londres,
ainsi que les familles alliées,
ont la profonde douleur de vous annoncer la mort de leur cher époux, père et parent,

Monsieur Louis-Paul JACOT

que Dieu a repris à lui, dans sa 56me année, après une longue et douloureuse maladie.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Matth. XI, 28.

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 25 août, à 2 heures après midi, au cimetière des Eplatures.

Culte au cimetière.

Domicile mortuaire : Hôpital du Locle.

Monsieur William Barbezat et son fils René ; Madame Veuve Marie Liniger et son fils Albert, à Saint-Aubin ; Monsieur et Madame Albert Hügi-Liniger et leurs enfants, à Saint-Aubin ; Monsieur et Madame Fritz Bossler-Liniger et leurs enfants, à Grosshöchstetten (Ct. Berne) ; Monsieur et Madame César Châtelain-Barbezat, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Marcel Robert-Barbezat et leur fille, à Neuchâtel ; ainsi que les familles alliées : Holtzhauer, Hertkorn, Haas, Barbezat et Yutzi, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosa BARBEZAT née LINIGER

leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à lui dans sa 30me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 22 août 1917.

Ne pleurez pas mes bien-aimés,
Mes souffrances sont passées.
Je pars pour un monde meilleur,
En priant pour votre bonheur.

L'enterrement aura lieu le samedi 25 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Ecluse 13.

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— L'autorité tutélaire de surveillance a prononcé l'émancipation de demoiselle Madeleine Roulet, étudiante, à Champréveyres (Neuchâtel).

— Séparation de biens entre les époux Louise-Auraline Dubois née Guyot, et Georges-Arthur Dubois, étampeur, aux Combes s. Le Locle.

— Bénéfice d'inventaire de Spreuer née Zaugg Louisa-Rosina, épouse de Emile, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 9 juillet 1917. Inscriptions au greffe de la justice de paix de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 18 septembre 1917.

— Bénéfice d'inventaire de Spreuer Emile, époux de Louisa-Rosina née Zaugg, boîtier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, où il est décédé le 9 juillet 1917. Inscriptions au greffe de la justice de paix de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 18 septembre 1917.

— Bénéfice d'inventaire de Baumann Peter, pierriste, veuf de Elise née Burgener, domicilié à Travers, où il est décédé le 21 juillet 1917. Inscriptions au greffe de la justice de paix du Val-de-Travers jusqu'au 15 septembre 1917.

— Bénéfice d'inventaire de Louis-Henri Gilliard, veuf de Constance-Louise-Thérèse née Roulin, domicilié au Landeron, où il est décédé le 13 août 1917. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Neuchâtel jusqu'au lundi 24 septembre 1917.

— Bénéfice d'inventaire de Clément-Maurice Carrard, menuisier, époux de Clémence-Marie-Vérène née Varnier, domicilié au Landeron, où il est décédé le 1er août 1917. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Neuchâtel jusqu'au 24 septembre 1917.

— Liquidation officielle de la succession de Wiedmer née Jost Marianne, divorcée de Christian, domiciliée à Boudry, où elle est décédée le 16 juillet 1917. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Boudry jusqu'au 25 septembre 1917.

— Séparation de biens entre Molini Charles, entrepreneur, actuellement à Colombier, et son épouse, dame Molini née Ragozzi Orsola, actuellement domiciliée à Carcofore (province de Novare).

— Séparation de biens entre Adolphe-Louis Argast, hôtelier, précédemment à La Chaux-de-Fonds, et son épouse, dame Bertha née Glaser.

Imprimerie Wolfrath & Sperlé.